

La consultation des différentes études de postes est libre d'accès...par
contre ..

« toute utilisation commerciale des photos présentées ne peut se faire
sans l'autorisation « express » de l'entreprise



et des opérateurs exposés.

Tout manquement grave à cette prescription intègre les
réglementations relatives au « Droit à l'image »

Frédéric Deschamps, responsable pédagogique du stage « Initiation à l'analyse
ergonomique du poste de travail »

s/c Corps d'Inspections de l'Education Nationale :

- **Sciences et Techniques Industrielles /Filières du bâtiment (second
œuvre , métiers de la pierre, patrimoine bâti) ,**
- Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées.**

le 15/04/2014